

A Reyrieux, le 16 juin 2020



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal se réunira dans la salle du conseil municipal, en mairie :

Lundi 22 juin 2020 à 20h00

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 mai 2020.

1. Modification de la régie de recettes au Galet en régie de recettes et d'avances
2. Modification des tarifs applicables aux prestations proposées par le service culturel
3. Constitution des commissions municipales
4. Désignation des délégués du Conseil Municipal auprès des syndicats intercommunaux et structures extérieures
5. Désignation des délégués du Conseil Municipal auprès d'organismes extérieurs et associations
6. Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
7. Désignation du nombre et des membres du Conseil Municipal au CCAS
8. Indemnités de fonction des adjoints au Maire et conseillers délégués
9. Délégations du Conseil Municipal au Maire
10. Création d'un emploi permanent à temps complet d'ATSEM principal de 1^{ère} classe

Vous trouverez ci-joint la note de synthèse relative à cette séance ainsi qu'un pouvoir à compléter si besoin.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,
Carole BONTEMPS-HESDIN



Conformément à La loi « Engagement et proximité » les Ordres du jour et des notes de Synthèse ont fait l'objet d'une transmission par voie dématérialisée à l'ensemble des conseillers municipaux.